

Introduction

Autor(en): **Moeschler, Pierre-Yves**

Objekttyp: **Preface**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **89 (1986)**

PDF erstellt am: **16.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

INTRODUCTION

C'est la première fois que le Cercle d'études historiques se penche sur un événement politique précis tel que le traité de combourgeoisie de 1486 entre Berne et la prévôté de Moutier-Grandval, plutôt que sur des phénomènes plus généraux. En outre, il n'est jamais remonté aussi loin dans le temps. Cela mérite des explications: il faut montrer l'intérêt actuel de cet événement et de ses suites. Il faudra ensuite tenter de justifier la démarche par rapport à des conceptions largement admises de notre métier d'historien.

Voyons, dans un premier temps, l'intérêt du sujet. Au cours du débat plébiscitaire et post-plébiscitaire, il est apparu que les relations anciennes du Jura méridional avec Berne étaient très présentes dans la conscience collective des régions concernées et du Jura dans son ensemble. Les deux camps politiques opposés n'ont pas contesté que l'origine des résultats plébiscitaires de 1974-1975, dans les districts restés attachés au canton de Berne, était à rechercher dans l'extension de l'influence bernoise, dès la fin du Moyen Âge. On admet aussi le rôle prépondérant joué par la ville de Bienne, détentrice de l'autorité militaire sur l'Erguël dès le XIV^e siècle. Les interprétations divergent, bien entendu: si les uns parlent aujourd'hui de l'impérialisme séculaire de la République des bords de l'Aar, d'autres jugent son influence positive. Il n'est que de comparer le vocabulaire corrosif utilisé actuellement par le Rassemblement jurassien et cette citation du pasteur Philippe Pierrehumbert, de Moutier, qui écrivait en 1936 qu'au XV^e siècle, «l'ours de Berne étendait une patte affectueuse vers les pâturages de l'Evêché de Bâle».

Les liens de la Prévôté avec Berne et la situation juridique et politique de cette seigneurie sous l'Ancien Régime ont retenu l'attention du bureau et de l'assemblée du Cercle d'études historiques, qui ont décidé de leur consacrer cette journée. Il leur a paru souhaitable de faire le point sur les connaissances à ce sujet, si déterminant pour la compréhension de cette région. Nous retournons ainsi à l'histoire politique et institutionnelle, après le colloque de 1985, consacré à l'économie. Comme à d'autres occasions, nous saisissons le prétexte d'un anniversaire pour organiser cette rencontre.

Il va de soi que les historiens ne se muent pas aujourd'hui en chantres d'une politique passée ni ne deviennent ses contempteurs. Ce n'est pas là leur fonction. Ils se sont plutôt donné pour tâche, selon l'expression d'Henri-Irénée Marrou, de «reconstituer un devenir». En se fondant sur les connaissances auxquelles la recherche est parvenue à ce jour, ils vont s'attacher à analyser les phases successives par lesquelles la prévôté de Moutier-Grandval a passé et à reconstituer ainsi une partie de sa trajectoire dans le temps. L'his-

toire, écrit Marrou, est l'effort par lequel l'homme réussit à prendre conscience de sa propre évolution et, par là même, à mieux se connaître tel qu'il est devenu. Elle lui permet d'agir dans le présent et vers l'avenir en conscience de sa situation. Naturellement, la connaissance du passé ne suffit pas à fournir un diagnostic assuré sur une situation d'actualité, tant elle reste partielle. On ne peut toutefois se passer des lumières qu'elle apporte.

C'est Marrou aussi qui écrit que la connaissance du passé ne doit pas nous enchaîner à un destin inexorable. Il ne s'agit pas de regarder en arrière pour discerner vers quelle direction le destin nous conduit. En d'autres termes, les choix politiques n'ont pas à être imposés par les orientations d'hier et d'avant-hier. Au contraire, la conscience de l'héritage des siècles antérieurs doit permettre à l'homme de mieux le juger, de l'accepter ou de le refuser, et d'orienter son action en vue de transformer la situation reçue. L'histoire devient ainsi l'instrument par lequel l'homme acquiert sa libération à l'égard de son passé, de la charge qu'il portait sans en connaître les contours. L'évolution historique cesse alors d'être un déterminisme, comme le serait l'évolution biologique, par exemple. L'étude du passé serait donc comparable à la psychanalyse, qui agit sur le plan individuel.

L'année dernière, une partie du colloque du Cercle d'études historiques a été consacrée à un exposé de M. Michel Steiner sur l'industrie sidérurgique de l'évêché de Bâle aux XVI^e et XVII^e siècles. C'était la première fois que le CEH remontait aussi loin dans le temps lors d'un colloque, tant le souci avait été grand jusqu'alors de répondre aux préoccupations contemporaines: vie politique, question jurassienne et socialisme, voies de communication, autonomie régionale et locale, structures et conjonctures économiques. Si cette démarche — répondre aux interrogations présentes — privilégie l'histoire contemporaine, elle n'exclut pas pour autant les incursions vers des époques plus anciennes. En effet, chaque étape de l'évolution d'un phénomène renvoie à un état antérieur. C'est ainsi que pour revenir au thème de cette journée, la partition, en 1974-75, des régions qui constituèrent la principauté épiscopale de Bâle s'explique, à des degrés divers, par l'étude des mutations économiques, des migrations consécutives et des luttes politico-religieuses du XIX^e siècle: la révolution industrielle et l'immigration alémanique subséquente ont profondément modifié les structures sociales et mentales. En outre, le passage à l'Etat démocratique et l'adhésion d'une bonne partie des protestants au radicalisme, générateur de cette évolution, a entraîné l'intégration progressive des Jurassiens du Sud au canton de Berne. Au contraire, l'opposition des conservateurs-catholiques à l'évolution qui se dessinait et l'anticléricalisme radical ont stimulé la conscience de la différence dans les régions catholiques. Cela dit, on ne peut comprendre le XIX^e siècle que par rapport aux bouleversements de l'époque napoléonienne et aux structures de

l'Ancien Régime. C'est aux XVII^e et XVIII^e siècles déjà que se dessine l'évolution économique à venir de La Neuveville et du Haut Erguël et que, sur le plan religieux, se cristallise la séparation confessionnelle issue de la Réformation. Les liens des Prévôtois avec Berne sont scellés et Gustave Gautherot a pu écrire que «leur double dépendance à l'égard du prince et de Berne s'annihilait par son propre jeu». Les Prévôtois ont pris l'habitude de considérer les autorités bernoises comme leurs protectrices, ce qui les prédisposera favorablement à l'annexion de 1815.

On peut ainsi remonter les siècles à loisir, sans qu'une limite ne s'impose. Notre choix de partir du traité de combourgeoisie de 1486 est arbitraire et de pur opportunisme: un anniversaire suscite des questions auxquelles les historiens se doivent de répondre. On aurait pu remonter à des époques plus reculées et il est souhaitable que cela se fasse un jour. Les rapports politiques entre Berne, Soleure et Bâle, les relations internes de la Confédération, les courants d'échanges sur le Plateau, au pied du Jura et dans les vallées jurassiennes, les liens entre le Chapitre de Moutier-Grandval et les institutions religieuses du Seeland et du Mittelland et bien d'autres thèmes encore devraient être abordés pour appréhender les forces qui ont conduit à la combourgeoisie de 1486. En bref et aussi loin qu'on aille chercher dans le temps, on trouve donc toujours des éléments qui permettent de comprendre le présent. «Toute histoire est histoire contemporaine», disait Benedetto Croce.

Il est rare qu'un événement aussi ancien que la combourgeoisie de 1486 fasse l'objet d'une polémique telle que celle qui est apparue dans la presse jurassienne depuis qu'on parle de célébrer son souvenir. En ce qui nous concerne, et sans nous prononcer sur le fond, nous nous en tenons à la réserve imposée aux historiens. En effet, une commémoration implique la réduction d'un événement à un seul de ses aspects, élevé au rang de symbole. Cette démarche est compréhensible de la part d'hommes politiques, qui veulent persuader. Celle des historiens, qui veulent comprendre et expliquer, est différente. Nous devons nous efforcer d'établir des faits, en ayant recours aux documents et à leur exploitation scientifique. Cette démarche a bien entendu ses limites. Un «fait» ne peut être reconnu «objectivement» exact que dans le cas de questions très simples: quand telle action s'est-elle produite? et où? Depuis que l'histoire est sortie des limites étriquées de l'événementiel politique et militaire, la complexité des faits historiques s'est encore renforcée. Le grand nombre de facteurs qui contribuent à l'explication d'un événement rend la tâche de l'historien difficile. Il doit opérer des choix en fonction de critères qui sont les siens et ceux de son métier. A partir des éléments ainsi isolés, il doit reconstruire la réalité du passé. Il ne peut le faire qu'en exerçant une inlassable critique vis-à-vis de ses sources, mais aussi vis-à-vis de lui-même, donc de ses partis pris personnels. On ne lui demandera pas d'être

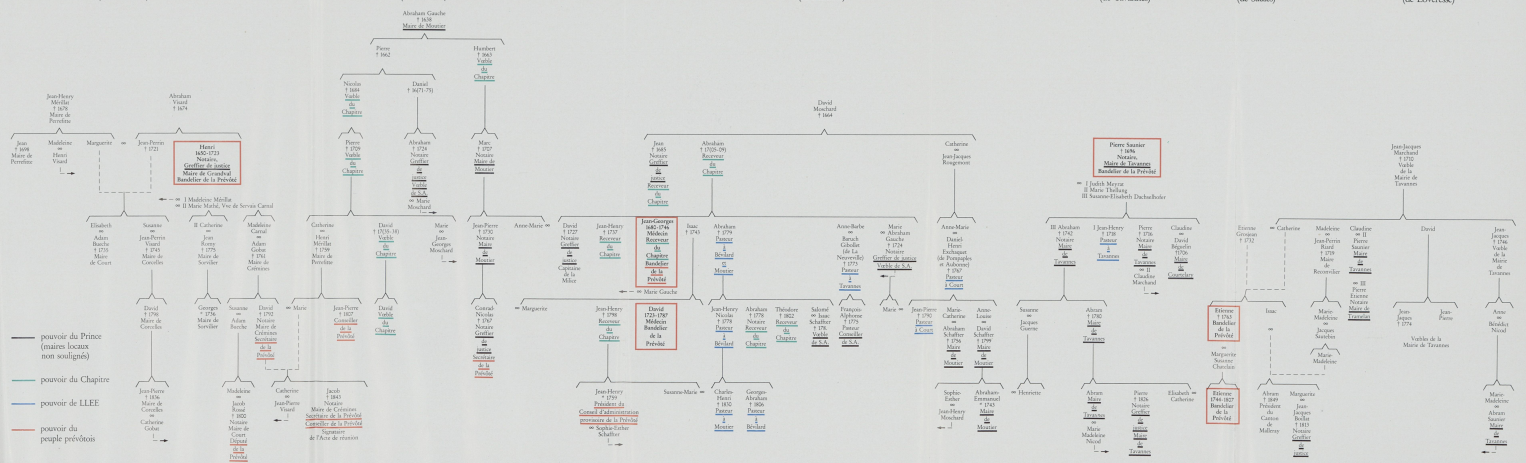
VISARD
(de Grandval)

GAUCHE
(de Moutier)

MOSCHARD
(de Moutier)

SAUNIER
(de Tavannes)

GROSJEAN
(de Saules)

MARCHAND
(de Louviers)

impartial: ce mot implique une trop grande indifférence à l'égard du sujet traité. Comme Marrou, demandons-lui de «dialoguer avec le passé d'un ton serein, apaisé, en réduisant, autant que possible, ses propres passions», car «leur tumulte déchaîné l'empêcherait de prêter l'oreille à la voie affaiblie du passé».

C'est dans cet esprit que le Cercle d'études historiques aborde cette journée. Il s'enorgueillit de la présence de personnes qui ont adopté des points de vue différents quant au passé et au destin de cette région. Il espère voir se nouer ici un dialogue enrichissant qui permette, par une meilleure connaissance de ce qui fut, d'envisager ce qui est et ce qui sera avec plus de détachement et donc de liberté.

* * *

Une fois prise la décision d'organiser le colloque, la tâche du bureau du Cercle d'études historiques consistait à définir les étapes de l'histoire prévôtise auxquelles il faudrait s'arrêter et à trouver les personnes disposées à communiquer le résultat de leurs recherches. Nous avons eu la chance de pouvoir compter sur Monsieur Maurice de Tribolet, archiviste d'Etat à Neuchâtel, qui non seulement est spécialiste du Moyen Age, mais en outre s'intéresse particulièrement à la question des alliances. Il est la personne rare et compétente pour analyser le texte du traité de 1486 et son contexte.

A cet exposé fondamental succéderont trois communications qui, sans épuiser le sujet, tendront à préciser ou à illustrer la situation de la Prévôté sous l'Ancien Régime. Le choix des thèmes, très centré sur le XVIII^e siècle, s'est surtout opéré en fonction des travaux publiés ou en cours. En outre, les Réformes protestante et catholique, puis la Guerre de Trente Ans ont considérablement modifié le paysage politique de la fin du Moyen Age. Au XVIII^e siècle, les structures sont plus stables, ce qui permettra, cet après-midi, à MM. Jean-Philippe Gobat et André Bandelier de montrer comment les liens avec le prince-évêque et Berne étaient vécus. Pris par des obligations professionnelles urgentes, M. Robert Stähli n'a pas pu se joindre à nous. Correspondant de la radio alémanique à Paris, il est tributaire de l'actualité pour l'organisation de son temps. Son texte vous sera lu. Il traite de la crise qu'ont constituée, au début du XVIII^e siècle, l'affaire Wisard et ses suites. Par son caractère exceptionnel et conflictuel, cet événement révèle les forces en présence et leurs volontés.

Pierre-Yves Moeschler